

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mars 2017

Président : Daniel VIGNARD

Présents : Marie-Claude OVISTE, Brigitte KLEIN, Daniel COINTY, Gilles GARNIER, Michèle DUCROUX, Corinne SEVE, Jean-Pierre BREVET, Guillaume PORTHE, Jean-Marc RIGAUDIE.

Excusés : Chrystelle GONNARD BOSDEVEIX (pouvoir à Marie-Claude OVISTE), Richard SIMMINI (pouvoir à Gilles GARNIER), Caroline RIOU BOURGEOIS (pouvoir à Daniel COINTY) et Stéphanie CHAUVOT.

Secrétaire de séance : Corinne SEVE

La séance est ouverte à 20h30.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 2 février 2017.
- ENTEND le compte rendu de la réunion du bureau de la CCDSV.
- DECISIONS DU MAIRE :
  - La mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du groupe scolaire : La création d'une salle de restauration et d'une cuisine est attribuée à la Scpa BCR (mandataire du groupement), 6 rue Rozet à MACON (71) pour un taux de rémunération de 7,45 % du montant des travaux, soit un montant prévisionnel de rémunération de 51 405 € HT.
- DECIDE, à l'unanimité, de ne pas préempter sur la vente d'une propriété comportant une maison et un terrain de 869 m<sup>2</sup>, Allée de l'Abbaye.
- ACCEPTE, à l'unanimité, suite à la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique, le nouveau calcul du montant des indemnités des élus.
- DECIDE, à l'unanimité, la création d'un emploi saisonnier pour renforcer les services techniques durant l'été.
- ACCEPTE, à l'unanimité, la liste des subventions attribuées aux organismes publiques et aux associations pour 2017 en ajoutant également le nouveau Comité d'animation pour un montant total de 13 390 €.
- AVANCEMENT DES TRAVAUX :
  - Enfouissement des réseaux Route de Rancé, gérés par le SIEA suspendu pour des raisons administratives.
  - Ain Habitat : démarrage des travaux, notamment avec la démolition de la maison située Allée du Poète.

Affiché le : 16 mars 2017

- Construction du restaurant scolaire : réunion de démarrage des prestations le 9 avril 2017 avec les représentants de la maîtrise d'œuvre Scpa BCR de Mâcon, dont M Coudeyre, Architecte responsable de l'équipe qui accompagne la Commune dans la mise en œuvre de ce projet.
- Déclaration faite à l'assurance suite aux dégâts sur la façade extérieure côté Sud du Carpe Diem lors du passage de la tempête Zeus le 6 mars dernier. Une demande de devis est à prévoir.

La prochaine réunion du Conseil est prévue jeudi 6 avril 2017.

La séance est levée à 21h45.

Etabli le : 13 mars 2017.

  
Le Maire  
Daniel VIGNARD